

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec		3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	n°	ord.									
<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	33	05	00	13	Subventions à l'encadrement des methodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1.150	690	0	0	1.150	690
CD	33	06	00	13	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	334	334	0	0	334	334
HE	33	07	00	13	Subventions au secteur autre que public	0	27	0	0	0	27
					Dont arrêté(s) de réallocation		-3				
HE	33	08	00	13	Subventions aux associations et organismes privés en application d'une convention-cadre	1.205	1.241	0	0	1.205	1.241
DE	35	02	40	13	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	185	185	0	0	185	185
HE	40	01	00	13	Dotation de fonctionnement à l'Agence de l'Air ("Plan Air-Climat")	9.134	9.134	0	0	9.134	9.134
HE	40	02	00	13	Dotation à l'AWAC pour l'achat de quotas de gaz à effet de serre (EUA)	0	0	0	0	0	0
HE	41	07	40	13	Dotation spécifique à l'Office wallon des Déchets	11.100	10.784	0	0	11.100	10.784
CD	45	01	23	13	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	746	996	0	0	746	996
HE	45	02	23	13	Subvention au secteur public en application d'une convention cadre	431	390	0	0	431	390
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	45.458	45.578	0	0	45.458	45.578
HE	01	01	00	13	<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
					Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets (décret du 25 juillet 1991 relatif à la taxation des déchets)						
					Solde au 1er janvier	22.428	27.237	0	0	22.428	27.237
					Recettes de l'année en cours	25.707	25.707	0	0	25.707	25.707
					Disponible pour l'année	48.135	52.944	0	0	48.135	52.944
					Dépenses à charge du Fonds	25.232	25.232	0	0	25.232	25.232
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	22.903	27.712	0	0	22.903	27.712
HE	01	02	00	13	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques						
					Solde au 1er janvier	113	113	0	0	113	113
					Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0
					Disponible pour l'année	113	113	0	0	113	113
					Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	113	113	0	0	113	113
HE	01	03	00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement						
					Solde au 1er janvier	35.902	48.662	0	0	35.902	48.662
					Recettes de l'année en cours	46.861	46.861	0	0	46.861	46.861
					Disponible pour l'année	82.763	95.523	0	0	82.763	95.523
					Dépenses à charge du Fonds	20.888	20.888	-9.000	-9.000	11.888	11.888
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	61.875	74.635	9.000	9.000	70.875	83.635

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013											
(En milliers EUR)											
Mi-nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
HE	i	01	04	00	13	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau					
						505	744	0	0	505	744
						501	501	0	0	501	501
						1.006	1.245	0	0	1.006	1.245
						501	501	0	0	501	501
						505	744	0	0	505	744
						95	76	0	0	95	76
						0	0	0	0	0	0
						0	0	0	0	0	0
						0	0	0	0	0	0
						0	0	0	0	0	0
						10	10	0	0	10	10
						20	20	-20	0	0	0
						45	45	0	0	45	45
						5	5	0	0	5	5
						12.347	12.347	0	0	12.347	12.347
						59.143	59.124	-9.020	-9.020	50.123	50.104
						104.601	104.702	-9.020	-9.020	95.682	95.682
						21.409	21.409	-9.020	-9.020	12.389	12.389
						46.621	46.621	-9.000	-9.000	37.621	37.621
						85.396	103.204	9.000	9.000	94.396	112.204
						Totaux pour le Titre II.					
						Totaux pour le programme 15.13.					
						Dont programme d'investissement					
						Dont fonds budgétaires					
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					
						Programme 15.14.					
						Police et contrôle					
						Titre I. - Dépenses courantes					
						Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB et de la Direction des Contrôles					
						Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, analyses, relations publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement des services SOS pollutions					
						Etudes et contrats de services pluriannuels					
						Frais d'intervention d'urgence avancés par la Région en vue de remédier à une pollution					
CD		12	01	00	14	86	86	0	0	86	86
HE		12	02	00	14	633	582	0	0	633	582
HE		12	03	30	14	0	0	0	0	0	0
HE		12	04	30	14	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs										
HE	12	20	10	14	Intervention de la DGARNE dans la réhabilitation des dépositaires en exécution de jugements, dans les interventions d'urgence en vue de remédier à une pollution et dans les interventions de sécurité liées à la police des mines						
				Dont arrêté(s) de transfert							
				Dont arrêté(s) de réallocation							
HE	43	01	22	14	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs						
				Dont arrêté(s) de réallocation							
				-154							
				926 668 0 0 926 668							
Titre II. - Dépenses de capital											
CD	74	01	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme de TUAB et de la Direction des Contrôles						
				76 76 0 0 76 76							
				148 180 0 0 148 180							
				+10 +10 0 0 0 0							
HE	74	06	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme (Environnement)						
				0 0 0 0 0 0							
				224 256 0 0 224 256							
				1.150 924 — — 1.150 924							
HE	74	07	00	14	Dont programme d'investissement						
				Dont fonds budgétaires							
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre							
				— — — — — —							
Totaux pour la division organique 15.											
HE	74	08	00	14	Dont crédits de liquidation non limitatifs						
				45.111 35.692 -9.020 -9.020 36.091 26.672							
				48.334 48.334 -9.000 -9.000 39.334 39.334							
				94.693 113.296 9.000 9.000 103.693 122.296							

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

				(En milliers EUR)							
Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		Ajustements 2 ème F		Crédits ajustés 2 ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
	Division organique 16.										
	Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie										
	Programme 16.01. Fonctionnel										
	Titre I. - Dépenses courantes										
	Dont arrêté(s) de transfert										
NO	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	42.180	42.180	- 185	41.995	41.995	
NO	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	15	15	0	15	15	
NO	12	02	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets du Département de l'Energie	20	217	0	20	217	
					+3						
NO	12	03	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à plus d'un an du Département de l'Energie	0	0	0	0	0	
HE	12	04	02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Environnement)	0	0	0	0	0	
HE	12	05	02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Environnement)	0	0	0	0	0	
NO	12	11	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département du Logement	70	70	0	70	70	
NO	12	12	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à plus d'un an du Département du Logement	0	0	0	0	0	
NO	12	13	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO4	57	57	0	57	57	
					Totaux pour le Titre I.	42.342	42.539	- 185	42.157	42.354	
					Titre II. - Dépenses de capital						
NO	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	8	8	0	8	8	
NO	74	02	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	
NO	74	03	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO4	32	32	0	32	32	
					Totaux pour le Titre II.	40	40	0	40	40	
					Totaux pour le programme 16.01.	42.382	42.579	- 185	42.197	42.394	
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	

DEUXIEME FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		Ajustements 2 ^{ème} F		Crédits ajustés 2 ^{ème} F	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
				Programme 16.02. Aménagement du territoire et urbanisme.						
				Titre I. - Dépenses courantes						
HE	01	01	01	02	812	812	0	0	812	812
HE	12	01	00	02	66	66	0	0	66	66
HE	12	02	00	02	1.037	900	0	- 200	1.037	700
HE	12	03	30	02	70	103	0	0	70	103
					+40	+3				
HE	12	04	30	02	145	645	0	0	145	645
					+45	-115				
HE	12	05	30	02	0	52	0	0	0	52
HE	12	07	30	02	0	0	0	0	0	0
HE	12	08	30	02	0	0	0	0	0	0
HE	12	09	11	02	0	112	0	0	0	112
					0	-101				
HE	12	10	11	02	1.360	1.152	0	- 150	1.360	1.002
HE	12	11	11	02	585	507	0	0	585	507
HE	12	12	11	02	551	0	0	0	551	0
					+51					
HE	12	13	11	02	0	0	0	0	0	0
HE	12	14	00	02	200	0	0	0	200	0
						-200				